Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 7 (1886)
Heft: 6

Artikel: Bulletin mensuel : (7 juin 1886)
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-132849

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN MENSUEL (*7 juin 1886*).

M. **Edgar Boulangier,** ingénieur des ponts et chaussées, a lu récemment à la Société de géographie de Tours une étude sur le Sahara, résultat d'observations faites pendant un séjour à Guelma. Nous regrettons de ne pouvoir extraire de cette étude que ce qui se rapporte aux progrès des nouvelles oasis créées dans l'**Oued-Rir,** à l'aide des eaux obtenues par les forages de puits artésiens. Des trois sociétés qui se sont fondées à cet effet dans ces dernières années, les deux premières ont planté environ 10,000 palmiers, la troisième plus de 40,000; cette dernière aura dépensé à la fin de 1886 environ 500,000 francs, et elle possédera plus de 50,000 palmiers, ce qui porte à 10 francs la dépense par pied d'arbre. Le palmier commençant à donner des dattes vers la cinquième année, ces plantations seront en plein rapport dans dix ans; elles atteindront leur maximum de rendement entre quinze et vingt ans, et produiront ensuite d'une façon régulière pendant un siècle. Outre les plantations de palmiers, il existe, dans les oasis de l'Oued-Rir, des cultures diverses : orge, luzerne, garance, que les arbres protègent contre les ardeurs du soleil. Dans son étude, M. Boulangier cite un travail inédit de M. l'ingénieur **Rolland,** explorateur de la région saharienne, d'après lequel le **désert d'El-Fayd,** situé au nord du Chott Melrir, dans le bassin de l'**Oued-el-Arab,** pourrait être rendu à la culture. « Sur des étendues immenses », dit M. Rolland, « il existe un limon épais d'une dizaine de mètres, extraordinairement fertile, qui, dans les années pluvieuses ou en cas de crues de l'Oued-El-Arab, rapporte en blé jusqu'à 70 pour 1. Les Romains y possédaient un véritable grenier; ils avaient de nombreux barrages sur les rivières qui coulent de l'Atlas vers le Sahara. Aujourd'hui tout se réduit à des barrages légers, de construction arabe, qui, malheureusement, sont emportés à chaque grande crue. L'établissement d'un barrage sur l'Oued-El-Arab serait une dépense considérable mais productive. »

M. **Baraban,** inspecteur des forêts, chargé d'étudier les procédés à employer pour arrêter l'envahissement, par les sables, des **oasis du sud de la régence de Tunis,** a exposé dans un rapport très inté-

[1] Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

ressant, publié dans le *Bulletin de l'Association scientifique,* les causes générales qui produisent ces ensablements et les moyens pratiques de les combattre. Pour arrêter les apports de sable des chotts ou de la mer, il propose d'arrêter ce sable à une distance de 200^{m} ou 300^{m} de l'oasis, au moyen de palissades en planches qu'on exhausserait au fur et à mesure de leur ensablement, de façon à créer, par l'accumulation du sable, une dune bien régulière, que l'on gazonnerait et fixerait facilement dès qu'elle aurait atteint une hauteur de 6^{m} à 8^{m}. Cette dune constituerait, autour de l'oasis, une clôture qui permettrait d'y maintenir le sol couvert et, au besoin, d'en assurer le gazonnement et la fixation par des semis de plantes locales, par des plantations de tamaris, et surtout par l'interdiction formelle d'y introduire le bétail. La zone de protection, délivrée de la dévastation du bétail, se couvrirait d'une végétation arbustive et herbacée abondante. Le tamaris et le retem y formeraient des fourrés, à l'abri desquels se développerait une végétation de graminées et d'autres plantes, qui couvrirait le sol et immobiliserait le sable.

Il ressort d'un rapport du consul général d'Angleterre à Alger, M. **Playfair,** que, depuis la proclamation du protectorat français sur la Tunisie, le **pays des Kroumirs** n'offre plus pour les voyageurs les dangers auxquels ceux-ci y étaient exposés auparavant. « En 1876 », dit-il, « nous avions résolu, le comte de Kingston et moi, de revenir de Tunis en Algérie en traversant le pays si redouté des Kroumirs ; chacun s'efforça de nous dissuader d'une entreprise si imprudente. On nous disait que jamais Européen n'avait été autorisé à pénétrer sur ce territoire; mais cela ne servit qu'à stimuler plus encore notre curiosité. Nous parvînmes à trouver un marabout de la tribu qui s'engagea à nous accompagner, et, ayant renvoyé notre escorte et nos domestiques, nous fîmes le voyage sans difficulté sérieuse; mais, sans la protection du saint homme, nous n'aurions jamais traversé cette région. Je l'ai visitée de nouveau l'an dernier, en suivant à peu près la même direction ; cette fois j'ai trouvé d'excellentes routes; je n'ai pas vu un seul Kroumir en armes; les hommes labouraient leurs champs, tandis que les femmes arrachaient les mauvaises herbes. Tous me faisaient un signe de tête amical ou me saluaient au passage; je ne vis aucun de ces mauvais regards qui m'avaient suivi dans mon premier voyage. »

Le Dr **C. Keller,** de Zurich, auquel on doit déjà une exploration de la **faune du canal de Suez,** au point de vue du passage des espèces de la mer Rouge vers la Méditerranée, et vice versa, s'est embarqué à

Trieste pour le voyage à Madagascar qu'il projetait depuis deux ans. En attendant la correspondance qu'il a bien voulu nous faire espérer, nous empruntons à la *Neue Zürcher Zeitung* quelques renseignements sur son passage du Caire à Port-Tewfik. Il a pu constater le progrès fait depuis 1882 dans l'échange des espèces entre les deux mers. Dans les lacs amers, la végétation des algues a augmenté et offre peu à peu à la faune des conditions d'existence plus favorables. Les crevettes de la Méditerranée ont émigré au lac Timsah, où elles ne se rencontraient pas encore il y a quatre ans. On pêche souvent aujourd'hui des sardines dans les lacs amers, et on les trouve même déjà en grand nombre dans la mer Rouge. Dans une excursion le long de la section du canal qui est près du Serapeum, le Dr Keller a rencontré quantité de méduses émigrant de la mer Rouge vers la Méditerranée.

Le *Nouveau Temps*, de Saint-Pétersbourg, publie des nouvelles de la **mission des Cosaques,** envoyée en **Abyssinie** auprès du roi Jean. Celui-ci s'est montré très satisfait de leur arrivée dans ses États et a pris grand plaisir à leurs évolutions équestres. Il a exprimé le désir de les voir se fixer en Abyssinie et leur a offert, pour s'y établir, un territoire des plus riches, situé près de la rivière Tacazzé; mais leur hetmann, Nicolas Ivanovitch, a répondu par un refus à toutes les propositions du roi, même à l'offre de s'allier, par un mariage, à la famille royale, en disant qu'un hetmann qui se marie devient efféminé et ne veille plus comme il convient aux intérêts de sa tribu. Le campement des Cosaques est disposé au pied d'une grande montagne; sur la tente de l'hetmann flotte le drapeau russe. L'intérieur de la tente est tendu de tapis et de peaux de lions et de léopards; aux parois sont suspendus des trophées d'armes de grand prix. D'un côté est le lit de camp de l'hetmann, couvert d'une peau de lion sur laquelle personne autre que lui n'a le droit de s'asseoir. Les visiteurs s'asseient sur les tapis dont le sol est couvert. A l'entrée de la tente se tiennent deux Cosaques et deux Nubiens de taille gigantesque. Rien de plus varié que le coup d'œil de ce campement; ici, en souquenille déguenillée, le Cosaque de la Grande Russie avec sa longue barbe; là, le Tcherkesse avec son poignard à la gaine richement incrustée et son sabre à poignée argentée; auprès d'eux, accroupi, le Soudanais, au visage imberbe, armé de sa lance et de son bouclier; puis, quelques centaines d'Abyssiniens avec leurs plaids barriolés de blanc et de rouge, le fusil Remington sur l'épaule et, au côté, le yatagan, terreur des Égyptiens. Tout ce monde, si divers de langue et de race, vit en bonne et cordiale fraternité.

M. **Jules Borelli,** qui se propose d'explorer l'Éthiopie méridionale, écrit d'Ambabo à M. Ant. d'Abaddie une lettre qui donne la mesure des difficultés que rencontrent les explorateurs dans cette région. « Depuis que je suis au milieu des **Afar,** j'ai eu bien des déboires, et j'ai été bien près d'abandonner mon voyage. J'ai eu à endurer de tout : insultes constantes, menaces journalières, et c'est par ma prudence seule que j'ai pu éviter d'être assassiné la nuit sous ma petite tente. Je venais de me lever un moment, vers minuit, et je m'étais recouché, lorsque je sens sur mes jambes un morceau de bois que je plaçais de telle façon qu'il devait tomber quand on écartait tant soit peu les pans de la tente pour y entrer. Je regarde, et je vois un Dankali à genoux devant le pied de mon lit, un couteau à la main. J'avais bien mon revolver; mais si je tuais cet homme, la route m'était fermée, et j'allais être massacré. Je me lève brusquement, et, avec la pointe du théodolite, qui était à la portée de ma main, je le pousse et le renverse. J'en fus quitte pour une scène de criailleries et de menaces. En sortant de Tadjurrah, on rencontre les Anoba, qui avaient auparavant le monopole des caravanes; aujourd'hui ce monopole a disparu, et ceux qui forment des caravanes ne paient plus tribut aux gens d'Abderrasul, grande tribu qui habite entre Sagallo et le lac Assal. Ces derniers, mécontents, ne veulent plus laisser passer les caravanes qui ne seraient pas fournies par les Anoba. » En communiquant à la Société de géographie de Paris la lettre d'où nous avons extrait les lignes ci-dessus, M. d'Abaddie a ajouté que les Afar sont extrêmement féroces; leur gloire suprême est de tuer un homme; ils n'ont aucune honte à le frapper par derrière, ni à l'attaquer pendant son sommeil. Seulement ils évitent de blesser un homme de leur propre tribu, car la loi du talion est impitoyable; aucun meurtre ne peut être prescrit; il faut nécessairement ou la mort de l'agresseur ou le paiement d'un prix souvent considérable, et toujours convenu d'avance avec le plus proche parent de la victime ou avec son chef.

Dans la dernière séance de la Société de géographie de Paris, M. **Aubry,** ingénieur des mines, a fait le récit d'un voyage qu'il a accompli de 1883 à 1884 dans le royaume de **Choa** et au **pays des Gallas,** ensuite d'une mission dont il avait été chargé par le ministère de l'instruction publique. Après avoir pénétré, non sans de nombreuses difficultés, jusqu'à la capitale du Choa, où il fut très bien accueilli par le roi Ménélik, M. Aubry ne put regagner la côte qu'au travers des plus grands périls, en échappant à plusieurs attaques de

Danakils et de sauvages Somalis. Il a étudié le pays au point de vue géologique et paléontologique; il a relevé les sources et le cours de l'Haouasch sur une étendue de plus de 300 kilom., ainsi que le cours du Mougueur, affluent du Nil-Bleu; enfin il a examiné les produits du sol, et rapporté de riches collections minéralogiques, qui ont été déposées à l'École des mines.

D'après l'*Indépendance belge,* M. **Franzoi,** qui a déjà exploré l'Abyssinie, organise une nouvelle expédition qui, de Zeïla, se dirigera vers les lacs de l'équateur. De son côté le comte **Salimbeni** se dispose à retourner au Godjam, afin d'y établir une colonie agricole et commerciale pour laquelle le roi du Godjam lui a promis de vastes étendues de terrain. Le comte **Antonelli,** auquel Ménélik a toujours témoigné beaucoup de sympathie, doit revenir en Italie, ramenant plusieurs jeunes Africains, de familles nobles, envoyés en Europe par leurs parents pour qu'ils complètent leur éducation à l'européenne. Le Dr **Ragazzi** dirige la station italienne de Let-Marefia, fondée par le marquis Antinori; le Dr **Traversi** doit se trouver aux confins du Kaffa; quant à MM. **Capucci, Cicognani** et **Dulio,** de l'expédition de la section florentine de la Société africaine d'Italie, les deux premiers sont dans le pays des Gallas, et le troisième au Kaffa.

Ensuite des différentes acquisitions de territoires faites par les agents de la **Société allemande de l'Afrique orientale,** l'Allemagne se trouve en possession de presque toute la côte orientale d'Afrique, du cap Guardafui au cap Delgado. Voici, d'après les *Mittheilungen* de Gotha, dans quel ordre se sont faites ces acquisitions: 1° L'**Ou-Sagara,** le **Ngouro,** l'**Ou-Sigoua** et l'**Ou-Kami,** arrosés par le Wami et ses affluents, ont été acquis par le Dr Peters et le comte Pfeil, par contrat de décembre 1884, sanctionné par une lettre impériale du 27 février 1885; 2° le **Khoutou,** situé au sud, par traité du 10 juin 1885 avec le comte Pfeil; 3° toute la région du Kilimandjaro, comprenant l'**Ou-Sambara,** le **Paré,** le **Djagga,** et l'**Aroucha,** entre les fleuves Pangani et Dana, en vertu de traités signés en juin 1885 par le Dr Jühlke et le lieutenant Weiss; 4° le **pays des Somalis,** entre le cap Guardafui et Warrichin, près de Magadoxo, en suite de divers traités conclus par les soins de MM. Hœrnecke et Anderten; 5° l'**Ou-Saramo,** au sud de Bagamoyo, par traité du 19 décembre 1885, au nom du lieutenant Schmidt; 6° l'**Ou-Héhé,** aux sources du Roufidji, en novembre 1885, par le comte Pfeil et le lieutenant Schlüter; 7° l'**Ou-Bena,** le **Mahangé** et l'**Ou-Angindo,**

c'est-à-dire toute l'immense région s'étendant entre la côte et le nord du lac Nyassa, entre le Roufidji au nord et la Rovouma au sud, par les mêmes voyageurs ; enfin 8° le **Witou,** entre la Dana et le Djouba, par les frères Dennardt, en 1885. L'Allemagne, qui occupe Dar-es-Salam, le meilleur port de cette partie de la côte, s'est assuré les routes qui mènent à l'ouest, vers Tabora et le Tanganyika, au N.-O., au lac Victoria et à l'Ou-Ganda, au S.-O., au lac Nyassa.

Les renseignements fournis par les délégués de la Société allemande de l'Afrique orientale dans les nouvelles possessions allemandes, confirment les espérances données par les signataires des traités, sur l'avenir qu'une agriculture bien entendue peut ouvrir à ces nouveaux territoires. M. **W. Braun** a exploré la **vallée du Kingani** qui débouche dans l'océan Indien à Bagamoyo. De Dounda, il a remonté la vallée à la recherche d'un emplacement favorable à l'établissement d'une autre station ; il a rencontré là beaucoup de villages nègres avec de vastes champs cultivés. Le tabac, les fèves, le maïs, le mahogo, les pommes de terre douces y réussissent très bien ; dans certaines dépressions se trouvent aussi des champs de riz, et des plantations de cannes à sucre. Le village de **Kiembaemba,** dans le pays de **Mandimola,** lui a paru le plus convenable pour la fondation projetée. Comme Dounda, il est situé à une vingtaine de mètres au-dessus du niveau du Kingani, et il a l'avantage d'avoir tout à l'entour un plateau très étendu, possédant de beaux ombrages et, à une demi-lieue, une belle forêt offrant tout le bois de construction désirable. M. Braun a conclu un traité avec le principal sultan, Pasi Toni, qui a exigé la cérémonie de la fraternité du sang. Les indigènes hésitaient d'abord à entrer en rapport d'amitié avec lui, croyant qu'il était Anglais et ami des Arabes. Ces derniers sont détestés et aucun d'eux n'est toléré dans l'Ou-Saramo, ni ne se hasarde à le traverser. Les indigènes exigèrent que le traité stipulât qu'il ne serait permis à aucun Arabe de s'établir dans le pays, et que les Allemands les protégeraient eux et leur territoire contre les attaques des Arabes. Un des membres de la mission française de Touloungo a confirmé à M. Braun que les Arabes sont en exécration dans tout l'Ou-Saramo, et que, si les Allemands protègent les indigènes contre les Arabes trafiquants d'esclaves, ils seront reçus à bras ouverts.

A son tour M. **Liedtke** transmet les renseignements suivants sur la station de **Sima.** « Les marchands de Zanzibar nous déclaraient que dans l'Ou-Sagara, nous ne pourrions pas obtenir un navet dans nos plantations ; nous leur avons répondu en fournissant des radis, des

choux, des choux-raves, des concombres, des feuilles de tabac d'une grandeur extraordinaire. La sécheresse n'est pas aussi dangereuse ici qu'on le croit généralement. Il pleut beaucoup, du milieu de mars au commencement de mai, puis quelquefois par semaine jusqu'au milieu de juin. En juillet il y a souvent des averses, et en octobre la petite saison des pluies. En décembre la quantité d'eau tombée a fait monter la rivière Sima de 1^m à 2^m; un jour il en est tombé 36^{mm}, la quantité moyenne est de 12 à 15^{mm}. A Zanzibar, le mois le plus chaud est celui de décembre; à Sima ce n'est pas le cas, nous avons eu en moyenne de 22° à 25° centig. Après la saison des pluies chaque nègre plante son terrain en maïs, en riz, en blé cafre, etc.; nous avons labouré plusieurs acres de terre avec des ânes, et y avons semé du maïs, de l'avoine, du seigle, de l'orge, etc., qui viennent très bien. Les nègres ne voulaient pas entendre parler de labourer avec des charrues; ils pensaient qu'ils mourraient s'il devaient travailler longtemps avec les *majämbae mkouba;* aussi ai-je conduit de temps à autre la charrue, pour leur montrer qu'on n'en meurt pas. A Noël nous avons fait un arbre, non pas avec un pin, mais avec un palmier éventail, garni de bougies. La végétation est à son plus beau moment; les amaryllis, les iris, les lys, les orchidées sont en pleine floraison. »

M. **Last,** chargé d'une exploration entre l'océan Indien et le lac Nyassa, est arrivé le 13 janvier à Blantyre. Il a passé une semaine à Ngomano, au confluent de la **Rovouma** et de la **Loujenda,** pour faire des observations qui lui permissent d'en déterminer exactement la position; après cela il remonta la vallée le long de la rive droite de la Loujenda jusqu'à ses sources. Cette vallée s'élève graduellement et, à l'extrémité septentrionale du lac Amaramba, elle a une altitude de 500^m environ. Dans toute sa longueur elle est très fertile et a une population très dense, mais les habitants industrieux sont souvent harcelés par les tribus pillardes des Ndondi et des Gwangwara, qui dévastent leurs plantations, tuent ou enlèvent tous ceux qui ne peuvent pas se sauver dans les lieux de refuge établis dans les îles au milieu de la rivière. M. Last a longé la rive orientale des lacs **Amaramba, Chiouta** et **Kiloua.** Quant aux rapports du Kiloua avec la Loujenda, les natifs qu'il a interrogés lui ont tous dit que les eaux du lac montent à la saison des pluies, puis, qu'elles filtrent à travers la plaine de sable qui sépare le bassin du lac de la Loujenda. S'il en est ainsi, le Kiloua est réellement la source de cette rivière. M. Last examinera attentivement cette question, lorsqu'il se rendra, dans la saison des hautes eaux, aux monts Namuli, but principal de son exploration.

La France a pris possession de toutes les **îles Comores,** par suite de traités signés au mois d'avril dernier. Le groupe de ces îles comprend, outre Mayotte qui appartient à la France depuis plus de 40 ans, la Grande-Comore, Anjouan, Mohéli et divers îlots comme dépendances. L'intérieur de la Grande-Comore contient de belles forêts, des pâturages où l'on élève d'excellents bœufs de travail et des richesses agricoles d'une grande valeur. L'été est très salubre, et il serait facile d'y établir un sanitarium. Mohéli a aussi un sol fertile et un climat relativement sain. Avec Mayotte, et les îles Aldabrah et Glorieuses, déjà précédemment possessions françaises, les îles Comores complètent l'établissement de l'influence française au nord du canal de Mozambique.

Le *Times* a publié, en même temps que le texte du **traité de Madagascar** avec la France, un document **annexe** contenant les explications du ministre plénipotentiaire français, M. Patrimonio, sur l'interprétation de certains articles du traité. D'après ces explications, l'article stipulant qu'un résident français présidera aux relations extérieures, doit s'entendre en ce sens, que le résident aura le droit d'intervenir dans les affaires ayant un caractère de politique extérieure, par exemple, qu'il aura le droit de s'opposer à toute cession de territoire à une nation étrangère quelconque, à tout établissement militaire et naval, à ce qu'un secours quelconque en hommes ou en bâtiments, sollicité du gouvernement de la reine de Madagascar par une nation étrangère, puisse être accordé sans le consentement du gouvernement français. Aucun traité, accord ou convention ne pourra être fait sans l'approbation du gouvernement français. L'escorte militaire du résident ne dépassera pas 50 cavaliers ou fantassins; elle n'entrera pas dans l'intérieur du palais royal. Les Français pourront choisir librement et prendre à leur service, à quelque titre que ce soit, tout Malgache, libre de tout engagement, c'est-à-dire ni soldat ni esclave. Le gouvernement de la République française ne prêtera son assistance à la reine pour la défense de ses États, que si celle-ci sollicite cette assistance. Le gouvernement de la reine pourra, comme par le passé, négocier des traités de commerce avec les puissances étrangères, pour autant que ces traités ne seront pas contraires aux stipulations de celui du 17 décembre 1885.

Le dernier numéro du *Bulletin* de la Société normande de géographie reproduit des extraits d'une correspondance publiée à Londres par une dame anglaise qui avait séjourné à l'**île Maurice,** d'après laquelle la déchéance de cette île doit être attribuée en partie à l'administration défectueuse des forêts de l'île. « On a vendu, » dit-elle, « et laissé couper

les belles forêts que les Français avaient si sagement respectées et dont la destruction a eu pour conséquence de fatales sécheresses. Les Français, qui ont toujours mieux entendu la science forestière que les Anglais, avaient mis à part et protégé par des lois spéciales une belle ceinture de bois tout autour de l'île. C'est ce qu'on appelait « les terres réservées.» Ces bois ont été vendus par nous aux premiers arrivés, et ils ont disparu jusqu'au dernier arbre. Le régime des pluies en a été tellement modifié, que des districts entiers restent aujourd'hui incultes, bien que le sol soit naturellement fertile et capable de produire quoi que ce soit avec un peu de pluie. Là où il y a de l'eau, la culture obstinée de la canne à sucre, à l'exclusion de tout autre produit, est aussi une coutume pernicieuse, et les deux fautes réunies ont eu leurs conséquences inévitables : des terres laissées en friche et l'apparition d'une fièvre paludéenne qui est devenue endémique à Port-Louis et dans toutes les terres basses. Le gouvernement anglais cherche aujourd'hui à remédier au mal, il rachète à un prix élevé les anciennes terres réservées et les fait replanter ; il encourage la culture des céréales et se préoccupe de l'état sanitaire de Port-Louis, qui fait qu'un étranger n'y peut passer une nuit sans risquer d'y prendre la fièvre. Cependant l'altitude de l'île, à 130^{m} au-dessus du niveau de la mer, lui procure le climat le plus salubre de la terre. »

M. Romanet du Caillaud a communiqué à la Société de géographie de Paris une note sur un voyage que le **P. Duparquet** a fait récemment au **plateau des Amboella.** Parti de Houmbé, station située à quelque distance de la rive droite du Cunéné, le P. Duparquet traversa ce fleuve, passa à travers les royaumes d'Évaré et de Handa, situés dans le bassin du Kouérahi, et, quittant ce bassin, il parvint au plateau des Amboella. La station qu'il y a fondée est située par 15°,8′ lat. S. et 16°,14′ long. E., à une altitude de 1350^{m}, sur la rive droite de l'Okashitanda, affluent de gauche du Cunéné. Entre ce fleuve et l'Okavango (Coubango), coulent le Kouérahi et le Kavoundou ; le premier, encore inconnu en Europe, traverse l'Évaré, à l'extrémité duquel il forme un lac, qui ne se déverse pas dans le Cunéné, et paraît n'avoir pas d'émissaire.

L'importance que prend l'**État du Congo** ressort du nombre de **lignes de bateaux à vapeur** qui le relient déjà à l'Europe. De Liverpool part tous les mois un vapeur de la British and African steam navigation Company ou de l'African steamship Company ; la durée du voyage est de 45 à 50 jours et le prix du voyage de 875 francs en pre-

mière classe, et de 700 fr. en deuxième classe. De Lisbonne, le 6 de chaque mois, l'Empreza Nacional a un départ; le voyage se fait en 22 jours et coûte 750 fr. en 1e classe. De Hambourg, à la fin de chaque mois, la ligne Woermann a un départ; le voyage exige de 45 à 50 jours et le prix est de 750 fr. La Nieuwe Afrikaansche Handelsvennotschap, de Rotterdam, a un vapeur, l'*Afrikaan,* qui fait cinq voyages par an; la durée du trajet est de 21 à 22 jours. Le vapeur *Angola*, de la maison Hatton et Cookson de Liverpool, fait surtout le service des factoreries de cette société. Sous peu, une nouvelle ligne créée par l'Empreza Nacional de Portugal, partira d'Anvers tous les mois, à destination de Banana.

Le *Mouvement géographique* de Bruxelles nous apporte la nouvelle que le lieutenant **Massari** a résolu le problème de la **Licona.** Jusqu'ici les géographes se demandaient si cette rivière, découverte en 1878 par Savorgnan de Brazza, se jetait directement dans le Congo, ou si elle était un affluent de droite de l'Oubangi. En face de la station de Loukoléla, se présentent une quantité de bouches de rivières que l'on supposait constituer la base du delta de la Bounga. Le lieutenant Massari a constaté que la principale embouchure à l'ouest est absolument indépendante du bassin de ce cours d'eau; c'est le confluent d'une rivière nouvelle qui, dans sa partie inférieure, est appelée par les riverains, la Likoulna. L'explorateur italien l'a remontée jusque sous l'équateur, et a reconnu qu'elle descend presque en ligne droite du N.-N.-O. et que seulement aux approches de la ligne équatoriale elle s'infléchit assez brusquement vers l'ouest; la Licona n'est donc que le cours supérieur de la Likoulna; le confluent de celle-ci se trouve sur la rive droite du Congo, entre celui de la Bossaka et celui de la Bounga; cette dernière vient du nord et coule plus ou moins parallèlement à l'Oubangi.

La pose du **câble télégraphique** de **Bolama** jusqu'à **Loanda** doit commencer sous peu. La West African Telegraph Company a jugé préférable de faire une seule expédition pour le placement immédiat des deux sections de Bolama à San Thomé, et de cette île à Loanda. Elle a fait, avec l'assentiment des gouvernements portugais et français, un contrat avec la Direct African Company pour la pose et l'exploitation du câble de Sierra-Leone à Accra. Cette partie de la ligne sera placée par la dernière compagnie.

D'après un journal de Berlin, il est question d'établir une **ligne de vapeurs entre Hambourg, le Maroc et Tunis,** pour développer le commerce de l'Allemagne avec ces pays. Les principaux articles

qu'on voudrait faire pénétrer sur ces marchés sont : le sucre raffiné, le bleu de Prusse, les produits chimiques, la quincaillerie, les machines en fer et en acier, et plusieurs autres articles qui, jusqu'ici, n'ont pas pu pénétrer sur les marchés marocains, à cause de l'absence de moyens de communication directe avec le Maroc. De leur côté les **Suédois** dirigent aussi leur attention vers ce pays. Le gouvernement suédois vient d'autoriser le navire de guerre, le *Vanadis,* partant pour un voyage autour du monde, à prendre sans fret les principaux articles bon marché fabriqués en Suède pour l'exportation, tels qu'objets en acier, en bois, les allumettes, la bière, le beurre, des fromages, des poissons salés, des armes, etc., et à les déposer à **Mogador,** de manière à faire connaître sur les marchés du Maroc la fabrication suédoise.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Une caravane organisée par M. Barral, Français, M. Savouré et un interprète, Dimitri Righas, et portant au Choa 3000 fusils et une grande quantité de munitions, a été pillée et massacrée par des gens de la tribu des Badoo, tributaires du roi Ménélik.

Outre les missionnaires catholiques, le roi du Choa a aussi chassé les missionnaires protestants et leurs familles, auxquels il avait précédemment accordé l'autorisation de s'établir à Balli, chez les Gallas.

D'après une dépêche de Zanzibar, le missionnaire Houghton et sa femme ont été assassinés par les Masaï, dans les environs de Lamou, sur la Dana.

On mande de Pesth que le comte Samuel Teleky organise, pour l'Afrique centrale, une expédition qui conduira à Zanzibar, dans le courant de juin, une centaine d'hommes bien équipés.

M. le missionnaire Jaques écrit de Valdézia, au Comité de la mission romande, que la fièvre régnant à la station d'Elim, une teinture d'eucalyptus a été employée comme traitement contre la maladie, et que, dans nombre de cas, les effets en ont été salutaires. Si cette teinture n'agit pas avec la promptitude et l'énergie du sulfate de quinine, elle constitue cependant un précieux médicament.

Aux dernières nouvelles, l'expédition portugaise qui se rend au Lounda, chez le Mouata-Yamvo, était campée sur les bords du Tchikapa, par 7°17′ lat. S. et 20°43′ long. E., à une altitude de 690^{m}. La mort du Mouata-Yamvo ayant fait surgir plusieurs prétendants à sa succession, il en résultait pour l'expédition des difficultés qu'elle n'était pas sûre de pouvoir surmonter.

D'après le *Mouvement géographique*, des essais de culture de la vigne de Madère ont été tentés sur les coteaux de Vivi. M. Ledien, agronome, annonce que les plantations poussent bien et que l'on espère de bons résultats.

L'exploitation agricole installée dans l'île de Matéba (Congo-inférieur), sous la direction de M. Protch, prospère; une première récolte de pommes de terre a été obtenue.

Les *Proceedings* de la Société de géographie de Londres annoncent que le Dr Lenz a atteint la station des chutes de Stanley. Il a eu plusieurs entrevues avec Tipo-Tipo, et recrute des porteurs parmi les Souaheli qui vivent dans le voisinage des chutes. Son intention est de se diriger vers le lac Mouta-Nzigé, et de là, vers les anciennes stations égyptiennes du Nil-Blanc.

M. Montes de Oca, gouverneur de Fernando-Po, et M. Osorio ont exploré, sur le continent voisin, le cours du Rio-Benito, et ont fait à la Société de géographie de Madrid d'intéressantes communications concernant la situation commerciale du pays qu'ils ont parcouru.

Après avoir été battu par les troupes sénégalaises, le chef indigène Samory, le constant adversaire de l'influence française sur le Niger, a signé un traité de paix et de commerce qui assure de grands avantages aux commerçants français. Un fils de Samory est descendu à Saint-Louis.

L'Antislavery Society a adressé à lord Rosebery une lettre dans laquelle elle expose, que la revision du traité de 1856 avec le sultan du Maroc fournit une bonne occasion pour insister auprès de ce souverain sur l'urgence d'importantes réformes dans l'administration, entre autres sur la nécessité de transférer, de Tanger dans une des capitales de l'empire, le siège des différentes légations, afin que celles-ci aient directement accès auprès du sultan, première condition d'une diminution de la traite.

EXPÉDITION DU Dr BERNARD SCHWARZ AU CAMEROUN [1]

Depuis que le pays de Cameroun a été placé sous le protectorat de l'empire allemand, il est devenu naturellement, plus encore qu'auparavant, l'objet de l'attention des explorateurs, surtout de ceux de nationalité allemande. Établis à Victoria, au pied du mont Cameroun, les missionnaires baptistes, MM. Comber et Grenfell, avaient déjà, il y a quelques années, fourni d'utiles renseignements sur cette montagne et sur la région qui l'avoisine au N.-E. Plus récemment, Rogozinski et Zöller y avaient ajouté de nouvelles données; mais c'est au Dr Schwarz, qui vient de rentrer en Europe, et dont le volume [2] sort de presse, que nous devons la connaissance la plus précise, en même temps que les détails

[1] Voy. la carte qui accompagne cette livraison.

[2] Kamerun. Reise in die Hinterlande der Kolonie, mit eigenhändig entworfener Karte. Leipzig (Paul Frohberg), 1886, in-8°, 357 p., fr. 13.35.